

FO signe l'Accord « Re-Nouveau France 2025 » pour garantir et pérenniser l'avenir de nos activités et de nos emplois en France !



Décembre 2021



Pour FO, répondre aux mutations profondes du secteur automobile est nécessaire, mais ça ne doit pas se faire au détriment des salariés. Depuis le 16 Septembre 2021, nous n'avons cessé de rappeler à la direction **nos lignes rouges** pour **stopper la menace de fermeture de site, obtenir des engagements pour garantir la pérennité de l'activité et préserver nos emplois, faire reculer la direction sur des ajustements** concernant l'**Organisation du Temps de Travail (OTT)**, créer les meilleures conditions au service de la **transformation des compétences pour de vrais parcours professionnels d'avenir**, et que les **départs** se fassent uniquement **au VOLONTARIAT**. Nous avons été entendus !...

ACTIVITÉ ET EMPLOI : Affectation de 9 véhicules & 2500 embauches

Dans les projets concernant l'avenir de l'activité de Renault Group et de l'emploi en France pour les trois prochaines années (2022-2024), FO avait pris acte des engagements conditionnés par la signature d'un accord. « *Remettre la France au cœur de la stratégie industrielle de Renault* », avec l'**affectation de 9 véhicules** dans nos usines en France et **2500 embauches en CDI** (2000 usines – 400 ingénierie produit – 100 fonctions support).

L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL :

Le temps c'est de l'argent, et pour les salariés, c'est du pouvoir d'achat !

Quand bien-même nous partions de très loin !... **FO a fait bouger les lignes sur l'Organisation du Temps de Travail (OTT) en central**. Il est donné la **liberté d'ouvrir des négociations en local afin de tenir compte de la réalité et des spécificités de chaque établissement... Avec FO, il est possible de faire bouger les lignes en local !**



Franchise	Pause 20 minutes	Ecrêtage (1)	Heures supplémentaires	Hausse d'activité
Versée en totalité dans le CTI (6 heures pour les APR et Etam ; ½ journées pour les salariés au forfait).	Maintien à 100% Création d'une ligne sur le bulletin de salaire.	Dès le 1^{er} Juin 2022 , le CTI ne pourra plus dépasser 15 jours. Pour les jours > 15, FO a obtenu le transfert de 10 jours dans le CT .	Elles seront majorées à 25% .	Volontariat privilégié comme aujourd'hui. Séances obligatoires : 6 samedi/an + Prime de 10€/séance et heures payées à 125%)

(1) A partir du 1^{er} Juin 2022, les CTI > 15 jours seront transférés dans le CTC à chaque fin de trimestre de l'année civile.

RE-KNOW UNIVERSITY :

Création de « Re-Know University » pour préparer les salariés aux métiers de demain avec une ambition de former près de 10 000 salariés en 2022-2024 pour anticiper la transformation de l'emploi dans le secteur automobile.

Les compétences ont été définies dans des domaines clés : **Véhicule électrique, Economie circulaire, Data, Software et cybersécurité**. Ce seront des formations certifiantes et qualifiantes et adaptées en complément du plan de formation habituel existant. Possibilité de mobiliser son Compte Personnel de Formation (CPF) et de bénéficier en fonction des formations, d'un abondement Renault financier et/ou en temps.

10 000 parcours de formation qui couvrent toutes les fonctions :

Ingénierie Produit	Ingénierie Process	Fabrication	Fonctions support
2000	1000	5000	2000

DÉPARTS AU VOLONTARIAT : RCC (Fonctions globales) et DA

RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE (RCC)

Durée d'adhésion : 01/01/2022 – 30/09/2022

Nombre de départs sur la durée d'adhésion :

Evolution du nombre de départs : avec 500 départs à l'Ingénierie, ce serait **1153 départs en 2022** au lieu d'un peu moins des 1700.

Périmètre : Fonctions Globales Renault SAS (Etablissements Ile de France)



Eligibilité : 6900 postes

Indemnités : Idem CAR21⁽¹⁾ avec en complément :

- des indemnités en fonction de la date de départ :
 - o Jusqu'au 31 Mars : **+ 3 mois de salaire**
 - o Jusqu'au 30 Mai : **+ 2 mois de salaire**
- des évolutions pour les aides à la formation :
 - o Formation d'adaptation : **3000€** (+1000€ vs CAR21)
 - o Formation reconversion : **9000€** (+1000€ vs CAR21)
- Priorité de réembauche : **12 mois** (+ 6 mois vs CAR21)

DISPENSE D'ACTIVITÉ (DA)

Durée d'adhésion : 01/02/2022 – 01/01/2023

Une DA pour tous !!

Périmètre : Les établissements du périmètre de l'accord.

Eligibilité : Tous les salariés, en CDI de Renault SAS, et filiales du périmètre de l'accord.

Taux indemnisation : **72%** de la rémunération brute

Pour les salariés éligibles à la RCC (fonctions globales Renault SAS), des mesures complémentaires concernant la possibilité de rachat de trimestres :

Coût de 2 trimestres max. : 100%

Coûts de 2 trimestres supplémentaires max. : 50%

(1) Retrouvez tous les détails des dispositifs et des mesures CAR21 sur l'appli FO Renault (Novembre 2020)

DES SUJETS PRIORITAIRES :



Renault Group se transforme pour préparer l'avenir dans le cadre du plan stratégique Renaulution avec un contexte qui chahute un secteur automobile en profonde mutation. **Pour FO, il n'en demeure pas moins qu'on ne peut optimiser l'économique, sans améliorer le social. A ce titre, il est important de prendre en considération : les conditions de travail, le bien être des salariés, le pouvoir d'achat et tous les mécanismes de prévention que couvre la protection sociale.**

Comment ? Avec des concertations et/ou des négociations dès début 2022 concernant :

- La **Reconnaissance** individuelle, dans le cadre des négociations salariales des NAO, la Reconnaissance collective (Intéressement) et celle des métiers (prendre en compte les évolutions des parcours professionnels) ;
- La **protection sociale**
- La **Qualité de vie et les Conditions de Travail**

Il ne s'agit pas juste de signer : FO revendique, négocie, signe...et agit pour faire appliquer

Renault s'organise pour préparer l'avenir de la transformation de l'entreprise dans un secteur automobile en profonde mutation. Pour FO, cela ne peut pas se faire sans mettre la priorité sur l'emploi en prenant en compte les conditions de travail et le bien-être des salariés. En ce sens, FO s'est assurée que des commissions soient mises en place, pour garantir un dialogue social au plus près du terrain et assurer au mieux le pilotage de la mise en œuvre de l'accord, qu'il s'agisse de l'organisation du temps de travail, de la gestion des compétences et de l'emploi. FO prendra une part active dans ces nouveaux dispositifs.

C'EST LA MOTIVATION ET L'ENGAGEMENT DES FEMMES ET DES HOMMES QUI FONT LA PERFORMANCE DE RENAULT AU QUOTIDIEN !

Mail: fo.central@renault.com

Téléchargez l'Appli FO RENAULT sur



ou par QR code :

